

COMMUNE D'ILLATS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le vingt sept juin, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Philippe DUBOURG, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 juin 2008

PRESENTS : MM et Mmes Ph. DUBOURG, R. CARSANA, Ph. VINCENT, G. BELIN, C. BUZOS, Cl. DUBOURG, D. LESCURE, P. PEIGNEY, S. VALLOIR.

REPRESENTES : MM et Mme J. Ph. PROVOST (procuration à Ph. DUBOURG), B. LACOSTE (procuration à G. BELIN), E. BANOS (procuration à Sylvie VALLOIR), R. PASTOL (procuration à D. LESCURE), P. URBANO (procuration à Ph. VINCENT), R. BIARNES (procuration à Robert CARSANA).

SECRETAIRE DE SEANCE : Danièle LESCURE

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2008 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

⇒ Election de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 21 septembre 2008.

Monsieur Philippe DUBOURG, Maire ouvre la séance. Madame Danièle LESCURE est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Monsieur DUBOURG procède à l'appel nominatif des membres du conseil, dénombre neuf conseillers présents et constate que la condition de quorum est remplie.

Le bureau électoral présidé par le Maire comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Claude DUBOURG, Ginette BELIN, Sylvie VALLOIR et Cécile BUZOS.

Monsieur le Maire invite le conseil à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Conformément à l'article L 284 du Code Electoral le conseil municipal doit élire trois délégués et trois suppléants, au scrutin secret et à la majorité absolue.

❶ ELECTION DES DELEGUES :

Philippe DUBOURG, Robert CARSANA, Brigitte LACOSTE sont candidats.

Le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Nombre de suffrages obtenus

Philippe DUBOURG	15
Robert CARSANA	15
Brigitte LACOSTE	15

Proclamation des résultats :

Philippe DUBOURG est proclamé élu au 1^{er} tour et déclare accepter le mandat.
Robert CARSANA est proclamé élu au 1^{er} tour et déclare accepter le mandat.
Brigitte LACOSTE est proclamée élue au 1^{er} tour.

② ELECTION DES SUPPLEANTS :

Ginette BELIN, Jean-Philippe PROVOST, Philippe VINCENT sont candidats.

Le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Nombre de suffrages obtenus :

Ginette BELIN	15
Jean-Philippe PROVOST	15
Philippe VINCENT	15

Proclamation des résultats :

Ginette BELIN est proclamée élue au 1^{er} tour et déclare accepter le mandat.
Jean-Philippe PROVOST est proclamé élu au 1^{er} tour.
Philippe VINCENT est proclamée élue au 1^{er} tour et déclare accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures.

LE MAIRE,

LA SECRETAIRE,

LE CONSEIL,